

# L'hiver c'est le Mont Castor



## PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2021-2022

Bienvenue! L'équipe du **Mont Castor** s'engage à mettre en place les mesures sanitaires recommandées par la santé publique. La saison 2021-2022 sera encore une fois une saison de ski exceptionnelle et vous devrez tous collaborer à la réussite de celle-ci. Dans ce guide vous y trouverez les consignes à suivre de la station. La mise à jour de ce guide se fera de façon régulière selon les modifications des consignes du gouvernement.

### Consignes de base

- Demeurez à la maison si vous ressentez l'un des symptômes suivants : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat ou du goût.
- Respectez les mesures sanitaires suivantes : lavage des mains fréquent, tousser dans son coude et la distanciation requise.
- Le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire partout à la station quand la distanciation ne peut être respectée.
- Un client qui ne respecte pas ces directives pourrait se faire interdire l'accès au site ou se faire expulser.



### Billetterie

- Le passeport vaccinal est **OBLIGATOIRE** pour avoir accès aux 3 remontées (13 ans et +). Vous devrez fournir votre preuve vaccinale ainsi qu'une pièce d'identité lors de l'achat de vos billets à la billetterie.
- Billets en vente sur place: Les billets sont en quantité limitée **MAIS LA LIMITE EST TRÈS ÉLEVÉE** alors il n'y a pas beaucoup de risque qu'il n'y ai plus de billet. Le Mont Castor se réserve le droit de limiter le nombre de billets vendus. **Vous achèterez votre billet à la billetterie EXTÉRIEURE SEULEMENT.**
- Les détenteurs de passes de saison bénéficient d'un accès privilégié en tout temps à la montagne.



## SUITE DU PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2021-2022

### Remontées mécaniques

- Le passeport vaccinal (13 ans et plus) est obligatoire pour avoir accès aux remontées. Vous devrez le présenter accompagné d'une pièce d'identité lors de l'achat de votre billet de journée.
- La distanciation de 1 mètre devra être respectée dans les remontées mécaniques (tapis magique et dans les files d'attente).
- Le port du couvre-visage\* couvrant le nez et la bouche est fortement recommandé dans les files d'attente et dans les remontées.

\*Cache-cou, cache-col, cagoule ou autres vêtements ajustés, constitués de 2 couches de tissus à mailles serrées couvrant le nez et la bouche.

### Chalet de ski

- Le passeport vaccinal est obligatoire pour avoir accès au chalet (13 ans et +). Un contrôle se fera à l'entrée du chalet en tout temps. Les détenteurs de carte de saison ou de billet de remontées n'auront qu'à présenter la carte ou le billet pour avoir accès au chalet. Le passeport vaccinal et une pièce d'identité sera obligatoire pour ceux qui n'ont pas de billet de remontées ou de carte de saison.
- L'accès au chalet sera priorisé aux détenteurs de cartes ou de billet.
- Le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans les lieux publics intérieurs.
- Le chalet sera accessible à 50% de sa capacité.
- Une seule porte permettra l'entrée dans le chalet, celle de l'entrée principale afin de contrôler le nombre de personne dans le chalet et le passeport vaccinal. Il ne sera pas possible de sortir par cette porte. Il faudra donc suivre le sens de la circulation dans le chalet. Toutes les autres portes seront barrées pour entrer et serviront de sortie seulement.
- **À PARTIR DU 2 JANVIER 2022 ET CE, JUSQU'À NOUVEL ORDRE, LE CHALET SERA ACCESSIBLE SEULEMENT POUR UTILISER LES INSTALLATIONS SANITAIRES OU POUR VOUS RÉCHAUFFER UN MAXIMUM DE 15 MINUTES.**

### Bar L'ex-Ski

- Selon l'ordre de la santé publique, le bar sera malheureusement fermé jusqu'au moment où la réouverture sera permise.



## SUITE DU PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2021-2022

### Cafétéria

- Le service de restauration sera ouvert avec ses heures régulières. Par contre, la capacité dans le chalet sera réduite à 50%. Un contrôle se fera à l'entrée pour limiter le nombre de personne dans le chalet.
- Il est donc important de favoriser le service en « take out » pour manger dehors. Il sera tout de même permis de manger à l'intérieur un maximum de 30 minutes.
- Un maximum de 6 personnes et 2 bulles familiales seront permis par table.
- Priorité du chalet entre 11h00 et 13h00 pour le service de restauration.

### Location d'équipement / Atelier

- La location d'équipement journalière est disponible. Afin d'accélérer le processus, il est préférable de réserver votre équipement à l'avance, surtout la fin de semaine et pour le ski de soirée. Pour ce faire, vous appelez directement au service de location 418-562-1513 poste 4 et ce, jusqu'à 15h la journée avant votre visite.
- Le paiement devra se faire à la billetterie extérieur (ou à l'école de glisse lorsqu'elle sera ouverte) et vous pourrez ensuite récupérer votre équipement à l'atelier.
- L'équipement loué sera stérilisé après chaque utilisation
- L'atelier est aussi disponible.

### École de glisse

- Réservation un minimum de 24 heures à l'avance seulement par téléphone au 418-562-1513 poste 3. Aucune demande de cours ne sera acceptée la journée même.
- Le paiement devra se faire par téléphone un minimum de 24 heures à l'avance. Le paiement par carte de crédit est donc favorisé mais il sera tout de même possible de venir payer à l'intérieur SI VOUS N'AVEZ PAS DE CARTE DE CRÉDIT.
- Le port du couvre-visage est obligatoire puisqu'il est difficile de respecter la distanciation en donnant un cours.
- Les consignes à suivre vous seront données par la responsable de l'école de glisse sur les démarches à suivre le jour de votre rendez-vous.

## SUITE DU PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2021-2022

### Casiers saisonniers

- L'utilisation des casiers saisonniers est suspendu pour l'instant.

### Glissade sur tube

- La distanciation de 1 mètres dans la remontée (tapis magique et dans la file d'attente) devra être respectée. Le port du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans le file d'attente et dans les remontées.
- Le passeport vaccinal (13 ans et +) est obligatoire pour la glissade sur tube
- Les tubes seront désinfectés après utilisation. Il y aura donc un endroit où remettre vos tubes utilisés afin que nous puissions faire la désinfection avant de le redonner à quelqu'un d'autre.

**Il est important de préciser que la désinfection des espaces communs se fera régulièrement dans le chalet. Chaque table et chaise seront désinfectées après chaque utilisation. Tous les autres espaces communs seront désinfectés régulièrement.**

**Le plan d'opération peut être révisé en tout temps. Les consignes « Covid » peuvent changer alors il est possible que nous changions quelques consignes en cours de route.**

**Le non-respect de ses consignes peut mener à l'expulsion du site, et ce, sans remboursement.**

**Merci pour votre collaboration et bonne glisse!**